Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS…	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER…….	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS….	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER…..	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 MAI 1913 86ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,
Nouvelle Orléans, 29 avril 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour ou siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 2 juin 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables déliquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

J. ARMSTRONG—
No. 1471—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 42 43 dans l'Ilet No. 36, folio 154, borné par les rues Jasmin, Wistoria, Franklin et Lotus, mesurant 30 pieds de face à la rue Jasmin sur 120 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 166—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$16.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'Ilet No. 891, borné par les rues de Londres, New Orleans, Roman et Prieur, mesurant 191 pieds de face à la rue de Londres sur 117 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 160 pieds sur l'autre et à une mesure arrière de 161 pieds aussi 160 pieds de face à la rue Roman et à la rue Nlle Orleans sur 161 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds en profondeur sur l'autre et a une mesure arrière de 112 pieds le dernier formant le coin des rues Roman et Nlle Orleans.

MME MARY A BRENNAN—
No. 171 pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 167—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Certains terrains et amélioration qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 120 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur et forme le coin des rues Allen et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 168—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Miro et Allen.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1208, borné par les rues Tonti, Touro, Frenchman et Rocheblave, mesurant 180 pieds de face à la rue Tonti sur 127 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$7.70
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur et forme le coin des rues Elysian Fields et Dorgenois.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 174—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2 et 3 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Frenchman sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1329, borné par les rues Rocheblave, Frenchman, Dorgenois et Touro, mesurant 160 pieds de face à la rue Frenchman sur 128 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

ED BURKE—
No. 78—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Roman, Prieur, Thalia et Jefferson Lane, mesurant 32 pieds de face et formant coin.

M. LOUIS P. BRYANT—
No. 1127—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 M 10 dans l'Ilet No. 1520, borné par les rues Lepage De Soto, Broad et Crète, mesurant 30 pieds de face à la rue Lepage sur 150 pieds de profondeur.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1741—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Valette, Slidell et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur.

CITY REALTY CO.—
No. 2001—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dnas l'Ilet No. 650, borné par les rues Milan, Willow, Clara et General Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

ED B. CONNELL—
No. 547—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 289, borné par les rues Rempart, Clio, Saratoga et Erato, mesurant 25 pieds de face à la rue Rempart sur 97 pieds de profondeur et forme le coin des rues Rempart et Clio.

VVE. O. CROSIER—
No. 2176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$13.20
Une certaine parcelle de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 Pt. 7 10 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Audubon, Magazine, Market et Walnut, mesurant 25 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

H. C. CROSIER—
No. 2160—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$25.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. G V 17, borné par les rues Audubon, Leake, Market et Magazine, mesurant 31 pieds de face à la rue Audubon sur 105 pieds de profondeur.

H. T. CROZIER—
No. 1826—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 155, borné par les rues Oak, Burdette, Adams et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur.

MME G. R. COOKE—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$132.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 468, borné par les rues City Park, Orleans et Olga, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue City Park sur 129 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Walnut, Market, Audubon et Magazine, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Market, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. G. V. 32, borné par les rues Général Hobd, Ferdinand, Audubon et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

A. R. DENIS—
No. 1371—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Press, Roman et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

VVE LEONARD FRIDOHN—
No. 1264—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 96, borné par les rues Belleville, Eliza, Elmira et Evalina, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmira sur 150 pieds de profondeur.

F. FOLEY—
No. 479—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 266, borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St. Philippe, mesurant 43 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 103 pieds sur l'autre et à une mesure arrière de 17 pieds 9 pouces.

CORNELIUS GAST—
No. 1341—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$22.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 28, 29,32 dans l'Ilet folio 255 sq.2, bornés par le chemin public, les rues Orléans, Newton et London.

VENTES POUR TAXES

VICTORINE GREEN—
No. 1349—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. folio 272, borné par les communaux, mesurant 30 pieds de face au communal sur 120 pieds de profondeur.

MME L. GENELLA—
No. 1663—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 78, borné par les rues Maple, Cherokee, Hampson et Lowerline, mesurant 30 pieds de face à la rue Maple sur 138 pieds de profondeur.

MME ARMSTEAD R. HOLCOMBE—
No. 1675—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 109, borné par les rues Elm, Dublin, Burthe et Dante, mesurant 30 pieds de face à la rue Elm sur 150 pieds de profondeur.

PETER J. JALLANS—
No. 418—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$55.00
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 à 11 dans l'Ilet No. 816, borné par les rues Murat, Olympia, Banks et Palmyre, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Murat sur 127 pieds 2 pouces de profondeur. Terrain 11 forme l'angle des rues Murat et Palmyre.

HENRY KUEHL—
No. 1080—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$52.80
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, designées comme terrain No. pt. 17-20 D dans l'Ilet No. 113, borné par les rues Chartres, Jordon, Caffin et Royale, mesurant 38 pieds de face à la rue Chartres sur 127 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Chartres et Jordon.

MME HY. L. LAZARUS—
No. 1633—Poor taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$330.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situes dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 5, 8, 9 dans l'Ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline, mesurant terrain 5-8 31 pieds chacun face à la rue Camp sur 125 pieds de profondeur. Terrain 9 mesure 31 pieds de face sur 156 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Camp et Foucher.

GUSTAVE J. LABARRE—
No. 1681—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$110.00
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 23-24 dans l'Ilet No. 490, borné par les rues Octavia, Rempart, Saratoga et l'avenue Peters, et mesurent 25 pieds de face à la rue Octavia sur 120 pieds de profondeur et forment l'angle des rues Octavia et S. Rempart.

MLLE. WINONA S. LEMLY—
No. 1807—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un cetrain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Général Scott, Esther et Wall, mesurant 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Millaudon et Esther.

WM. LOSCH—
No. 659—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$59.40
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrain No. 1-2 de 9 dans l'Ilet No. 276, borné par les rues Washington, Rempart, Dryades et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur.

MORGAN REALTY CO.—
No. 16—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 522-25, borné par les rues Toulouse, Pierce, St. Pierre et Orléans, mesurant 30 pieds de face à la rue Pierce sur 110 pieds de profondeur.

MIGUEL MOUSANA—
No. 1464—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7-8 dans l'Ilet No. folio 276, borné par les rues Church et Bellegarde, mesurant 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

KOSMAN MORGAN—
No. 1251—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. folio 240, borné par Milneburg.

JAS. MURRAY—
No. 1444—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 280, borné par les rues Nunez, Bringier, Teche et Magellan, mesurant 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Bringier et Nunez.

PATRICK J. O'MALLIE—
No. 1350—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 371, borné par les rues Jackson, Magnolia, Robertson et Joséphine, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 50 pieds de profondeur.

PATRICK J. O'MALLIE—
No. 1349—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 370, borné par les rues Robert, Magnolia, Philip et Jackson, mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson sur 30 pieds 9 pouces de profondeur.

JOS. PASSAFEEMO—
No. 579—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 390, borné par les rues Magnolia, Robertson, Thalie et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Magnolia et Thalie.

VENTES POUR TAXES

MLLES CT. ET E. REED—
No. 1118—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$35.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 120, borné par les rues Harmonie, Laurel, Constance et Pleasant, mesurant 54 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

VVE. A. ROBINSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$37.40
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. pt. 9 dans l'Ilet No. 357, borné par les rues Freret, Earto, Howard et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

VVE. M. SHELLY ET HORARA NEWMAN—
No. 1317—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$143.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrain No. 6 à 10 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Septième, Baronne, Dryades at Sixième, mesurant 125 piers de face à la rue Septième sur 112 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Septième et Baronne.

A. P. SCHROEDER—
No. 441—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 447, borné par la baude Johnson aux rues Thalie, Galvez et Melpomène, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue ……… sur 178 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne de côté sur 108 pieds et 1 pouce sur l'autre ligne de côté.

LOUIS SPIRO—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$35.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 24-25 dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Bellecastle, Tchoupitoulas, Annonciation et Dufossat, mesurant 62 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

AMANDA J. SMITH—
No. 2001—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains No. .. dans l'Ilet No. folio 247, borné par les chemin publique, mesurant 48 pieds de face au chemin publique sur 170 pieds de profondeur.

HERITIERS DE MANUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 1048—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 15-16 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Desire, Robertson, Elmire et Claiborne, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS A. TIRMAN—
No. 1077—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme Ilet No. 2555, borné par les rues Poland, Kentucky, Bolivar et Manuel.

BERNARD TICHE—
No. 1678—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$66.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 17-18 dans l'Ilet No. 451, borné par les rues Dryades, Baronne, Bordeaux et Valence, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

BERNARD TICHE—
No. 1733—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$66.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8-18 dans l'Ilet No. 603, borné par l'avenue Napoléon et les rues Robretson, Freret et Jena, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 105 pieds de profondeur, et forment l'angle de l'avenue Napoléon et de la rue Robertson.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 11 terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Vertu, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 230—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Frenchman, Touro, Tonti et Miro, mesurant 90 pieds de face à la rue Frenchman sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 2.35—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 1178, borné par les rues Annette, Tonti, Miro et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Annette et Tonti.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$14.30
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant chacun 186 pieds de face à la rue Annette sur 156 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Dorgenois, Touro et Rocheblave, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur terrain formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 240—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 18-19 dans l'Ilet No. 1333, borné par les rues Allen, Dorgenois, Annette et Rocheblave, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen sur 160 pieds de profondeur et forme le coin des rues Allen et Dorgenois.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 241—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orleans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 267—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 19-20 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 268—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1498, borné par les rues Frenchman, Hope, Elysian Fields et Law, mesurant 31 pieds de face à la rue Hope sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 269—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orleans, Hope, Law et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue New Orleans sur 100 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1279—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1280—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 20 pieds de face à la rue New York Madison sur 100 pieds de profondeur.

WM. W. WALL—
No. 433—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$3.30
Certaines parcelles de terrains et améliorations qui s'y trouvent situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrains Nos. Bal dans l'Ilet No. 722, borné par les rues Lesseps, France, Claiborne et Derbigny.

RICHARD T. WALSH ET ALS.—
No. 696—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$88.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-4 dans l'Ilet No. 452, borné par Jefferson Davis Parkway et les rues Rendon, Canal et Iberville, mesurant 70 pieds de face au Jefferson Parkway sur 112 pieds 1 pouce de profondeur. Terrain 1 forme l'angle du Jefferson Davis Parkway et de la rue Iberville.

J. B. WILKENSON—
No. 990—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$26.40
Un certain terrain et améliorations qei s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Bourgogne et Rempart, mesurant 31 pieds de face à la rue France sur 143 pieds de profondeur.

H. D. WOODSON—
No. 1081—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 34 ou 99 dans l'Ilet No. folio 263, borné par les chemin Gentilly, mesurant 1 arpent de face au chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

JAS. C. ET ALOIS R. YOCHIM—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 203, borné par l'avenue Napoléon et les rues Constance, Magasin et Berlin, mesurant 28 pieds 8 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et forme le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Berlin.

J. C. ET A. R. YOCHIM—
No. 1432—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$61.60
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6-8 dans l'Ilet No. 83, borné par les rues Chippewa, Huitième, Annonciation et Septième, et mesure 94 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Chippewa et Huitième.

ZINGLE THOMAS ET SUTHON—
No. 633—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à……………$33.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain Nos. D. pt. 15 dans l'Ilet No. 28, borné par les rues Chartres, D-cature, St. Louis et Conti, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur 128 pieds 5 pouces de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier,
De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 2 juin 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
29avrilmai5,12,19,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'une buvette, 1 billard à poches, 1 caisse enregistreuse.

Chaplain Realty Company vs. James J. Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104, 365 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, 12 mai 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 341 rue Chartres, coin de la rue Conti: Le contenu accessoires, meubles, stock, etc., de la buvette sur les dits lieux suivant l'inventaire. 1 billard à poches et 1 caisse enregistreuse.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, E. M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
av30mai6.12

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les jeudis à 10 heures du matin.

†FRANCE (neuf), 15 mai.
*LA PROVENCE, 22 mai.
*LA LORRAINE, 29 mai.
†FRANCE (neuf), 5 juin.
*LA SAVOIE, 12 juin.
*LA PROVENCE, 19 juin.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe

S. S. VIRGINIE, 9 mai.
S. S. ST. LAURENT, 25 mai.
Passage de première classe……..$60.00
Passage d'entrepont……………$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1ermars—1a

E. CLAUDEL OPTICIEN
918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale Verres de Courses
9avlan

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Louisiana W. Joyner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,403 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Morris Joyner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
8mai8,12,17

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,142 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
8mai8,12,17

Succession de Mlle Ellen M. S. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,609 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur testamentaire datif, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY,
3mai3,7,12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Etendue de Terre de grande valeur dans le Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Bank Realty Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 104,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

L'entier des sections fractionnaires vingt-quatre et vingt-cinq dans le territoire douze sud étendue onze est, dans le district sud-est de la Louisiane à l'est de la rivière du Mississipi, dans le Troisième District de la ville de la Nouville Orléans, contenant 110 acres plus ou moins;

Excepté, une certain parcelle de terre commençant à l'intersection de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad et la ligne au sud de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est, lequel point est douze cent quatre-vingt-onze et soixante-six centièmes (1291 66-100) pieds, plus ou moins, au sud de l'intersection de la dite ligne de centre du New Orleans and Northeastern Railroad voie principale, et la ligne de centre de la voie principale du New Orleans Terminal; de là dans une direction est le long de la ligne sud de la section 24, cent et quatre-dizièmes (100 4-10) de pieds, plus ou moins, à un point à cent (100) pieds, mesurée à angle droit, est de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad; de là dans une direction parallèle au nord, et cent (100) pieds de distance du dit centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad, deux mille deux cent soixante quatre pieds (2264), plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est, de là dans une direction sud ouest, le long de la dite ligne ouest de la section 24, huit cent trente cinq pieds (835), plus ou moins, à un point, trente six (36) pieds, mesurée à angles droits, sud de la ligne de centre du bras nord du "wye," joignant le New Orleans and Northeastern et le New Orleans Terminal Company, de là dans une direction nord est sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et trente six (36) pieds de distance d'une ligne de centre du bras droit nord du "wye," quatre vingt dix pieds (90)—plus ou moins, à un point, lequel point est cent (100) pieds, mesuré à angles droits, ouest de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern; de là dans une direction sud, parallèle à, et cent (100) pieds de distance de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern, trois cent vingt huit (328) pieds, plus ou moins, à un point dix huit (18) pieds, mesurée à angles droits de la ligne de centre de l'étendue nord du bras sud de la ligne du "wye" dans une direction nord ouest sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et dix huit (18) pieds de distance de la dite ligne de centre de l'étendue nord du bras sud cent soixante deux (162) pieds, plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud étendue 11 est; de là dans une direction sud le long de la ligne ouest de la section 24, cinquante et un (51) pieds, plus ou moins, à un point vingt (20) pieds, mesurée à angles droits sud de l'étendue sud du bras sud du "wye" de là dans une direction sud est, sur une ligne courbe à droite, parallèle à, et vingt (20) pieds de la dite ligne de centre de l'étendue sud du bras sud du "wye" deux cent cinq (205) pieds, plus ou moins, à un point, lequel point est de cent (100) pieds, mesurée à angles droits ouest de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern; de là dans une direction sud cent (100) pieds, et parallèle à la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern, mille soixante dix (1070) pieds, plus ou moins, à la ligne sud de la section 24 territoire 12, sud étendue 11 est; de là dans une direction est le long de la dite ligne au sud de la section 24, cent pieds et quatre dizièmes (100 4-10), plus ou moins, au point de commencement désigné par le croquis de J. F. Coleman and Company, qui fut adjugé pour être la propriété du New Orleans and Northeastern Railroad par jugement rendu dans le procès du Bank Realty Company vs. New Orleans and Northeastern Railroad Company, No. 99,371 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
mai10,12,16,23juin6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le No. municipal 2411 rue Columbus, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Suburban Building and Loan Association vs. Christine Lotz, épouse de Martin Grabenkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,305 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville et étant une partie de l'ancienne plantation connue comme Guenos Brick Yard, désigné comme terrain No. dix dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Columbus et Rocheblave, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur cent dix pieds de profondeur, l'entier d'après le plan par George H. Grandjean, voyer, daté le 30 mai 1895, et annexé à un acte de vente à Mlle Helen Lotz.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai9,12,16,23,30juin6,11,12